

# Ce que la critique lausannoise pense de Accusée, levez-vous!

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier**

Band (Jahr): - **(1930)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-732496>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

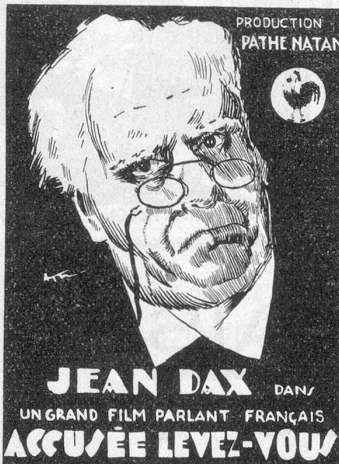
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Ce que la critique lausannoise pense de **Accusée, levez-vous !**

M. Porta, critique d'art, et auteur lui-même de plusieurs scénarios, écrit dans *La Feuille d'Avis de Lausanne* du 10 novembre :

Un beau film, un beau film français ce « Accusée, levez-vous ». Ah ! quand les Français veulent et si seulement ils « voulaient » toujours !

C'est monté avec un soin parfait, avec un goût qui ne se dément pas un instant ; le luxe est du vrai luxe, les coulisses sont de



vraies coulisses, l'impression de réalité est toujours présente, et, dans les moments pathétiques, saisissante.

Deux parties ; toute la première appartient au monde des coulisses. C'est chatoyant, bariolé, mouvementé au possible, avec des types croqués sur le vif. La photographie est d'un art achevé.

Des moments ressortent particulièrement : la querelle des deux actrices et celle du jeune couple, par exemple. Ou alors la scène du meurtre, brève, foudroyante, profondément impressionnante.

La seconde partie appartient tout entière au Tribunal.

Cette scène du Tribunal est une des plus saisissantes que nous ayons vues — et entendues — par son âpre, sa tragique vraisemblance. Elle est la « justice » même ; terrible appareil dans lequel, même innocent, et que l'on ne puisse avancer de preuves absolues de son innocence, il vaut mieux éviter de s'engager. Une créature sans défense, livrée à toutes les forces implacables de la société dressées dans sa conscience rigide, et le froid silence du jury n'est pas plus rassurant que l'éloquence vindicative du procureur, qui « prend ses responsabilités » d'un cœur bien léger, cette fois, Scène d'angoisse et de cauchemar qui, heureusement, parce que le défenseur — seul contre une meute acharnée — est un homme d'intelligence en même temps que de cœur, se termine, pour notre soulagement au moins autant que pour celui de l'accusée, par le plus inattendu des coups de théâtre.

Le tribunal, l'écran nous a déjà servi cela tant et plus. Mais, ici, c'est du beau tra-

vail, de vraie, de profonde émotion humaine. Comme tout le film est vrai, prenant, passionnant, avec le sourire qu'il faut et que le vieil acteur se charge d'amener.

\* \* \*

Et voici encore la critique, non moins élogieuse, décernée par M. Rubattel, critique de la *Tribune de Lausanne* :

C'est un plaisir rare pour le critique d'avoir à parler d'un beau film, d'une œuvre de valeur, et il m'est doublement agréable d'avoir enfin l'occasion de dire du bien, beaucoup de bien, d'un film français.

Ce film parlant, intégralement parlant, cette fois, intitulé « Accusée, levez-vous », réalisé par Maurice Tourneur, est incontestablement une des meilleures choses que nous ayons vues à l'écran jusqu'à ce jour.

Tout est bon dans ce film. Pas une faute de goût, pas une faiblesse, pas un blanc, pas une exagération. C'est trop, direz-vous peut-être ! et bien non, car du cinéma de cette valeur mérite une admiration sans aucune réserve.

Il y a la perfection de la photographie, de la sonorisation et, enfin, la distribution des rôles, l'interprétation qui est homogène et de qualité tout à fait supérieure : Gaby Morlay, sobre et émouvante, André Roanne dans un rôle qui lui convient à merveille, et qui est maintenant bien davantage qu'un beau garçon ; Charles Vanel, excellent dans une composition malheureusement trop courte, et Camille Bert, l'animateur de cette remarquable scène du tribunal, qui tient toute la seconde partie du film.

Tout, jusqu'au drame, rapide, effroyable, est dans la juste note d'un réalisme saisissant. Une page de la vie, de la vie de tous les jours ; des faits divers comme on en lit dans tous les journaux, présentés dans une atmosphère de vérité. Un film, avant tout, simple et « humain ». En résumé du beau, du tout beau cinéma, comme nous aimerions en voir plus souvent à Lausanne.

Il ne faut pas s'étonner si ce film, qui tient l'affiche à Marivaux, à Paris, depuis plus de trois mois, a battu tous les records des recettes au Capitole, à Lausanne, où il triompha pendant trois semaines.

## Dans les cinémas américains

Il est intéressant de comparer l'exploitation cinématographique dans les divers pays :

Selon le « Wall Street Journal », le bénéfice pour l'exercice au 31 août de la Lœw's Inc. atteindra 14,5-15 millions de dollars, contre 11 millions 756.956 l'an dernier, ce qui laisserait, après déduction des dividendes privilégiés, environ 10 dollars par action ordinaire. On s'attend à ce que le dividende ordinaire soit porté de 3 à 4 dollars, et que le dividende extraordinaire habituel soit déclaré en novembre. La Lœw's Inc., qui contrôle la Metro Goldwyn Meyer, possède environ 200 cinémas, en premier lieu à New-York, mais aussi en Angleterre, au Canada, en Allemagne et au Brésil. Avec le concours financier de la Banque Dillon Read, qui a opéré pour elle des émissions pour 30 millions de dollars, l'actif de la Lœw's Inc. a passé, au cours des trois dernières années, de 34.291.140 dollars à fin 1926 à 65.336.098 à fin 1929. Sur les 1.373.257 actions ordinaires Lœw's en circulation, 660.900 appartiennent à la Fox Films Corporation.

Il semble qu'en Suisse, le parlant a amené au cinéma de nombreux nouveaux fidèles. Les recettes sont généralement en augmentation notable ; heureusement d'ailleurs, car les prix de location eux aussi sont en grande hausse.



Norma Talmadge et Gilbert Roland dans „Nuits de New-York“.

(United Artists, Genève).